

Séance du 19 janvier 2009

Les étrangers dans l'armée française au cours de la Grande Guerre

par Jean-Pierre REYNAUD

Le 12 mars 2008 disparaissait le dernier "poilu" survivant de la guerre de 14/18.

Lazare Ponticelli avait 110 ans et avec lui s'est éteinte la longue et douloureuse cohorte des quelques 8 millions de jeunes hommes qui ont été plongés, du côté français, dans l'affreuse tourmente de cet horrible conflit.

Signe ou symbole, le fait que l'ultime témoin de cette grande tragédie soit d'origine italienne m'a interpellé et m'a conduit à me pencher sur la place et le rôle de ces braves qui ont voulu témoigner à la France leur amour, leur admiration et leur reconnaissance en lui offrant leur sang.

En 1914, la France est la seule vraie démocratie d'Europe. Son histoire, sa culture, son rayonnement suscitent chez les peuples européens une grande admiration et l'exemple de son histoire est un modèle pour ceux qui luttent pour leur liberté ou leur indépendance. Elle est une terre d'immigration attirante et elle accueille charitablement les nombreux laissés pour compte des pays voisins économiquement et socialement moins développés.

Certains peuples européens doivent aussi à la France une gratitude particulière pour son engagement à leurs côtés dans la lutte pour leur indépendance, comme l'Italie. D'autres ont une certaine nostalgie du Premier Empire car Napoléon I^{er} leur accorda l'indépendance ou l'autonomie, même si ce fut parfois sous la forme d'un royaume offert à un de ses fidèles. Outre Atlantique, notre pays reste la nation qui a puissamment aidé les citoyens américains à obtenir leur indépendance, et ils lui sont à jamais reconnaissants. En Amérique du Sud, des liens d'amitiés séculaires rattachent les jeunes nations dont les indépendances sont encore récentes à leur aînée en démocratie.

Le conflit qui débute le 2 août 1914 oppose deux grandes idéologies : l'Europe des nations et l'Europe des empires. Pour les sujets des peuples soumis aux empires, la France apparaît tout de suite comme le champion de la liberté et des nationalismes et ils espèrent que sa victoire amènera le triomphe de leur propre lutte. Pour de nombreux intellectuels et artistes européens, résidents ou réfugiés à Paris, la France et son peuple sont devenus les porteurs d'espoir pour l'avènement d'un monde nouveau et moderne. Ils sont écoutés, reçus, admirés, dans les cercles de pensées philosophiques et politiques où vit intensément un esprit de revanche et de reconquête qu'ils adoptent comme le leur.

Il faut savoir aussi que, de tous temps, les armes de la France ont été portés par des étrangers, improprement appelés mercenaires car la motivation de leur engagement était plus idéologique que matériel. Citons par exemple les suisses ou les piémontais de l'ancien régime, les hussards hongrois et les lanciers polonais de

l'empire. Les armées françaises, quel que soit le cadre d'emploi, sont culturellement préparées à compter dans leurs rangs des étrangers loyaux et fidèles. Le premier conflit mondial offrira au monde une parfaite expression de cette culture. Du côté allié, bien que l'armée britannique (qu'on dit anglaise à l'époque...) soit un partenaire loyal, désintéressé et courageux, elle ne prévoit aucune structure d'accueil pour les non-membres de l'Empire et de la Grande Bretagne, malgré les qualités de son peuple et de ses dirigeants, elle n'offre pas une image attirante pour les exclus de l'histoire européenne et les idéalistes convaincus de la liberté et de la démocratie.

On verra que la motivation première de tous les étrangers qui se sont mis au service de la France et qui lutteront avec bravoure et abnégation pour sa victoire, est la reconnaissance, le sentiment du devoir envers une mère adoptive qui fut prodigue de bienfaits et de rêves. Il est naturel pour eux, dans l'enthousiasme national de cet été 1914, nourri aussi d'un esprit de revanche incontestable alimenté depuis le début de la III^e République par l'enseignement public et la culture, de se mettre au service de leur patrie d'élection. Mais on ne peut oublier que beaucoup le firent aussi pour l'honneur de leur propre patrie asservie ou indifférente à ce conflit. Pour tous, le sacrifice de leur vie ou de leur jeunesse et leur témoignage du côté des pays dits "libres" devaient être des atouts pour l'entrée des pays dominés dans le concert des nations modernes ou pour l'image de leur pays natal à la face du monde.

Au côté de tous les citoyens de nations amies ou alliées que les événements séparent de leur armée nationale, on trouvera des neutres qui décident de quitter leurs pays et leurs foyers, confiants dans la justice de notre cause et des valeurs que nous allions défendre et désireux de risquer à nos côtés la tragique aventure.

Enfin, depuis l'ordonnance royale de Louis Philippe du 9 mars 1831, la France est légalement dotée d'un cadre d'emploi d'étrangers sous son drapeau, parfaitement organisé et bien aguerri, la Légion Etrangère. Elle compte en 1914 deux régiments stationnés en Algérie : le 1^{er} à Sidi-bel-Abbès et le 2^e à Saïda. Ces régiments comptent dans leurs rangs des officiers hors pairs, des sous officiers expérimentés, des légionnaires fidèles et endurcis, qui donneront un encadrement de grande qualité. L'armée française put donc recevoir, dès la déclaration de guerre, les engagements d'étrangers.

Nous verrons dans un premier temps quand et comment se firent ces engagements et comment s'organisèrent les corps constitués. Puis nous étudierons certains aspects particuliers pour quelques nationalités marquantes. Enfin, nous établirons un court bilan des opérations où s'illustrèrent ces braves.

Les engagements

Dès que les présages de guerre se font jour, et que le risque de conflit se précise, des voix s'élèvent pour défendre les intérêts de la France. C'est ainsi que le 29 juillet 1914 les intellectuels étrangers présents à Paris appellent au soutien de leur patrie d'adoption en danger. A l'origine de cette initiative nous trouvons d'abord Ricciotto Canudo, citoyen italien, fils spirituel de Gabrielle d'Annunzio qui était le chantre du nationalisme italien). Très présent et connu dans les milieux culturels de la capitale et ami de Guillaume Appolinaire, il fut l'ardent promoteur de l'art cinématographique naissant. C'est lui qui lui donna le nom de "septième art". On trouve

aussi, bien sur, Frédéric Sauser, alias Blaise Cendrars, écrivain et poète suisse au talent remarquable. Avec d'autres personnalités, ils lancent un vibrant appel aux étrangers amis de la France. En voici le texte :

“L'heure est grave !

Tout homme digne de ce nom doit aujourd'hui agir, doit se défendre de rester inactif au milieu de la plus formidable conflagration que l'histoire ait pu enregistrer.

Toute hésitation serait un crime.

Point de paroles, donc des actes.

Des étrangers amis de la France qui ont pendant leur séjour en France appris à l'aimer et à la chérir comme une seconde patrie, sentent le besoin impérieux de lui offrir leurs bras.

Intellectuels, étudiants, ouvriers, hommes valides de toute sorte-nés ailleurs, domiciliés ici, nous qui avons trouvé en France la nourriture matérielle, groupons nous en un faisceau solide de volontés mises au service de la France.”

Signé : Canudo, Blaise Cendrars, Léonard Sarlius, Csaki, Kaplan, Berr, Oknotsky, Isbicki, Schoumoff, Roldiref, Kozline, Esse, Lioschitz, Frisendahl, Israilevitch, Vertepoff.

On note le nombre important de personnalités d'origine slave ou russe, de confession israélite pour beaucoup.

Guillaume Apollinaire, de son vrai nom Wilhelm Albert Włodzimierz Apollinary de Wąż-Kostrowicki, (sa mère est d'origine polonaise), désire lui aussi souscrire un engagement. Sa démarche en vue de naturalisation ayant abouti au même moment, il sera incorporé comme artilleur et citoyen français.

Cet appel est placardé sur les murs de la capitale et il est relayé dans la presse le 2 août par Le Figaro, Le Matin, Le Gaulois, et le lendemain, jour de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, par L'Echo de Paris, Le Temps, L'Intransigeant. D'autres appels, moins emblématiques mais tout aussi fervents, sont lancés par de nombreuses associations et relayés par l'Association Internationale des Amitiés Françaises (rappelons que la loi de 1901 à déjà 13 ans ! dont le siège se situe au 36 boulevard Hausman.

Le 3 août 1914, les étrangers vivant à Paris manifestent dans les rues leur soutien à la France en portant des drapeaux français. Au coin du Boulevard Haussman et de la Rue Laffitte, sur une table de bistro, Blaise Cendrars et Riccioto Canudo font signer de leur propre chef des engagements dans l'armée française ! Il s'agit de formulaires d'enrôlement individuel qui seront ensuite transmis au Ministère de la Guerre. Le gouvernement français promulgue alors le jour même un décret, qui paraîtra au JO le 8 août, qui va permettre aux étrangers de s'engager pour la durée de la guerre dans la Légion Etrangère, avec effet au 21 août 1914.

A la fin de la journée du 3, ce sont par exemple plus de 8000 Italiens qui ont rempli leur bulletin d'enrôlement, et cet élan est considérablement renforcé par l'annonce de l'arrivée de Peppino Garibaldi en France. C'est un petit fils du grand et célèbre Giuseppe Gaibaldi. Rappelons que Giuseppe Garibaldi (1807-1882) était natif de Nice et qu'il combattit aux côtés de la France en 1870 à la tête des fameuses

“Chemises rouges”. Les Italiens obtiendront le droit de porter cette fameuse chemise sous leur veste d’uniforme. On vit même l’engagement du Général Ricciotti Garibaldi lui-même, fils du même Giuseppe, et âgé de 74 ans !

Des Tchèques, au Palais Royal à Paris, arborent le drapeau de l’ancien royaume de Bohême et organisent un bureau de recrutement.

Un jeune Américain, Georges Casmèze, a l’idée de publier, le 3 août, un article dans le New York Herald de Paris qui va provoquer l’engagement d’un grand nombre d’Américains. Casmèze fut le premier engagé d’un noyau de 50 de ses concitoyens, bientôt rejoints par un nombreux contingent arrivé le 12 août des Etats Unis. Quand on connaît les délais de communications et les temps de voyages de l’époque, il y a là le témoignage d’une ferveur et d’un enthousiasme exceptionnels.

Dans tous les bureaux de recrutement répartis dans le pays, alors que le tocsin sonne à tous les clochers, un flot d’étrangers se présente donc avec une ardeur confiante. C’est en plus intense peut-être, le reflet de l’esprit qui anime le peuple français et ses soldats.

A Paris, les candidats étrangers à l’engagement sont regroupés, parfois par nationalité (et on en comptera plus de 50), sur l’Esplanade de Invalides. Dans d’autres villes de France (notamment à Nîmes, Avignon, Toulouse, Montélimar...) des dépôts sont organisés. Ces centres de recrutement donneront naissance aux Régiments de Marche de Légion Etrangère dont nous verrons plus loin l’historique.

Le 21 août, la guerre a déjà 3 semaines... Malgré une héroïque résistance de l’armée belge, commandée par le Roi Albert Ier, les troupes allemandes envahissent la Belgique et le Luxembourg. Leurs exactions envers les populations civiles, les récits dramatiques qu’en fait une presse très patriote ne font qu’amplifier la colère, l’indignation, et la volonté de combattre de tous ces hommes épris de liberté et de justice. On va retrouver dans cette foule de volontaires des artistes peintres, des poètes, des danseurs mondains, des bohèmes de Montparnasse, des commerçants slaves de religion juive, des portiers d’hôtels, des garçons de café, des fils de famille américains, beaucoup de Russes, des Grecs qui veulent en découdre avec les Turcs, des suisses. De jeunes étrangers immigrés de condition très modeste, comme Lazare Ponticelli qui était ramoneur, veulent témoigner de leur attachement à la France qui leur a permis de s’émanciper et de quitter la misère de leurs pays. Voici une description journalistique rapportée par un auteur français contemporain, Hubert Heyriés :

“Pendant que l’Allemagne, par toutes les atrocités qu’elle sème sur sa route, se met d’elle-même au ban de l’humanité, la France voit affluer de tous les points du monde les plus chaudes et les plus actives sympathies. C’est qu’on retrouve en elle de nouveau l’infatigable et généreux champion de toutes les justes causes, et que partout l’on comprend qu’aujourd’hui comme toujours ce n’est pas sa propre existence qu’elle défend, mais bien le patrimoine même de la civilisation universelle. Et des jeunes hommes appartenant à des nationalités différentes viennent se ranger sous son drapeau. Italiens, Grecs, Américains, Polonais, Turcs, Syriens, Roumains, Espagnols, Tchèques, Arméniens au pays asservi et martyrisé, d’autres encore, enthousiastes et résolus, demandent à servir notre Patrie. De même, des Russes, des Belges, des Anglais et des Serbes, qui n’ont pu rejoindre à temps chez eux, ou des Luxembourgeois qui veulent venger leur petit pays neutre de l’outrage subi. Et c’est

ainsi qu'on a pu voir, traversant Paris au milieu des acclamations, toute cette jeunesse ardente courir aux enrôlements en poussant, d'une seule voix, d'un seul cœur, ce cri mille fois répété : "Vive la France".

On trichera sur son âge, on essaiera de camoufler un problème de santé, on éludera son passé et on tentera d'occulter son origine. Même si, de tradition, la Légion Etrangère est très indulgente vis-à-vis de ses candidats au recrutement, il faudra rendre de jeunes adolescents à leur famille, refouler ceux qui se rajeunissaient de 30 ans, écarter les malades et handicapés. On ferma les yeux sur les rajeunissement et les vieillissements modestes, comme dans le cas de Lazare Ponticelli qui s'engagea à 17 ans. De nombreux autrichiens et allemands se présentent aussi, convaincus de ne pas trahir leur mère patrie, mais ardents à témoigner que le peuple allemand n'est pas celui que l'empire représente. La Légion veillera à ne pas laisser des nationaux allemands, autrichiens ou turcs en face de leurs frères. Pourtant, nombreux en furent les volontaires qui exigèrent de se battre. D'autres seront plus réticents. Ceux là seront dirigés vers l'Afrique du Nord ou l'Indochine où ils rejoindront leurs compatriotes engagés depuis plusieurs années. Ils y serviront "avec honneur et fidélité" en permettant à d'autres camarades légionnaires de rejoindre le front de France. Il faut savoir que la Convention de La Haye stipule que *"il est interdit à un belligérant de forcer les nationaux de la partie adverse de prendre part aux opérations de guerre dirigées contre leur pays, même dans le cas où ils auraient été à son service avant le commencement de la guerre"* mais cela n'exclut pas le volontariat fortement exprimé. Pour les légionnaires servant déjà sous le drapeau français, ils se considèrent "légionnaires avant tout" ! Ce fut notamment le cas des Alsaciens Lorrains. Mais on francisa les patronymes pour éviter des représailles en cas de capture.

Sur 80 000 volontaires au départ, on estime à 30% environ le nombre de ceux qui seront engagés. Le flux se ralentira ensuite, mais tout au long de la guerre, les engagements continueront.

A la fin de l'année 1914 on comptait : 4913 Italiens ; 3393 Russes ; 467 Suisses ; 1432 Belges ; 1369 Austro-hongrois ; 1072 Allemands ; 969 Espagnols ; 592 Turcs ; 541 Luxembourgeois, un très gros chiffre si on le rapporte à la dimension du pays et à sa population ; 379 Anglais ; 300 Grecs ; 200 Américains (du Nord et du Sud) ; 11 854 de nationalités diverses dont 10 000 Alsaciens Lorrains.

La constitution des corps de troupes

Les régiments de marche

L'enthousiasme et l'ardeur ne suffisant pas pour faire de bons combattants, la Légion Etrangère va instruire et amalgamer ces volontaires pour en constituer quatre régiments. Ces nouveaux régiments comporteront un noyau de cadres et de légionnaires fiers de leurs campagnes passées (Maroc, Tonkin...) et de leurs brisques (galons en chevrons cousus sur la manche gauche et exprimant le nombre d'années de service). Ils viennent des 1^{er} et 2^e Régiments Etrangers et débarquent en France

peu après la mobilisation générale. Au début, les vieux légionnaires regardent les engagés volontaires, dont la plupart n'ont jamais fait de service militaire, avec une certaine suspicion. Mais les exceptionnelles qualités de chefs des officiers, leur connaissance profonde des hommes, l'autorité juste qu'ils emploient, associées au respect profond et à la confiance du légionnaire en la France et en ses supérieurs vont rapidement jouer un rôle déterminant dans la naissance d'une cohésion efficace et dans la construction d'unités de combat d'élite. La vie du front, les tranchées et leur misères (les armées se sont "enterrées" depuis le recul allemand de septembre), les escarmouches de l'hiver 1915, vont éliminer rapidement les individus faibles et les éléments mauvais pour garder une troupe solide qui combattrait avec vaillance au moment des offensives de mai 1915 (Artois) ; elle y gagnera ses titres de noblesse.

Les Régiments de Marche sont des unités formant corps mais n'existant pas en temps de paix, formées à partir d'un noyau de soldats et de cadres sélectionnés au sein d'un régiment de tradition. Il existe déjà à l'époque un 1^{er} Régiment de Marche de légion Etrangère qui combat au Maroc.

Le 1^{er} Régiment Etranger à Sidi-bel-Abbès et le 2^e à Saïda mettent sur pied 2 demi-bataillons chacun. C'est ainsi que le V^e Bataillon du 1^{er} RE et le IV^e Bataillon du 2^e RE donnent naissance respectivement aux bataillons A et B du 2^e Régiment de Marche du 1^{er} Etranger et aux bataillons C et D du 2^e Régiment de marche du 2^e Etranger. Ces deux régiments intègrent des réservistes (500 anciens légionnaires rendus à la vie civile avant la déclaration de guerre) et 6000 EVDG (Engagés Volontaires pour la Durée de la Guerre) issus des dépôts de province. Ils reçoivent une instruction militaire poussée au Camp de Mailly jusqu'au 18 octobre 1914, date à laquelle ils rejoignent le front (le 2^e RM / 1^{er} RE au sein de la Division Marocaine et le 2^e RM/2^e RE au sein de la 32^e Division d'infanterie)

A côté de ces deux unités, deux autres régiments de marche, de constitution particulière et même assez pittoresque, seront créés.

Le Régiment de Marche de Légion Etrangère du Camp Retranché de Paris est créé dans la capitale le 4 Septembre 1914 avec les très nombreux candidats sur la place de Paris. Il prendra rapidement le nom de 3^e Régiment de Marche du 1^{er} Etranger. Regroupés à la caserne de Reuilly, les volontaires sont encadrés par des pompiers de Paris et des sous officiers de gendarmerie. Il est instruit au camp de Rueil, il rejoint le front de la Somme dans la région de Santerre. Mais, rapidement, ses contingents anglais, belges, et russes rejoignent leurs armées nationales et cette réduction d'effectif conduit à sa dissolution au début de 1915. Les personnels restant serviront de renforts aux autres Régiments de marche dont les pertes sont déjà sérieuses.

Dans ces trois régiments, on essaya au début de regrouper les nationalités en unités du niveau compagnie. Certaines arboraient même un pavillon national, comme les Grecs ou les Tchèques. Mais rapidement, l'amalgame, base fondamentale de la Légion Etrangère, devint une nécessité, l'esprit "Légion" n'étant plus respecté et la cohésion des régiments et leur efficacité dans la période d'instruction pâtissant de la première disposition.

Par contre, le 4^e Régiment de marche du 1^{er} Etranger est constitué exclusivement par des volontaires italiens. Il est plus connu sous le nom de “Légion Garibaldienne”.

Ceci nous amène à envisager maintenant l'étude de quelques principales nationalités. Nous verrons ensuite le devenir de ces régiments de Marche qui finiront par être dissous et dont les effectifs formeront alors le Régiment de Marche de Légion Etrangère

Quelques nationalités

Les Italiens

On compte en 1914 420 000 Italiens en France, surtout dans le Sud-Est, en région lyonnaise et à Paris (35 000). Parmi eux se trouve Lazare Ponticelli. Dès la certitude acquise de la neutralité de l'Italie, Giuseppe (dit Peppino) Garibaldi obtient du gouvernement français l'autorisation de former un corps autonome du niveau brigade ou division. Mais la sélection des volontaires, les besoins en personnel des deux premiers régiments ne permettent de la mise sur pied que d'un régiment, le 4^e de marche du 1^{er} RE (ou Légion Garibaldienne). Réuni et instruit au camp de Mailly de novembre à mi-décembre 1914, tous ses cadres sont italiens parmi lesquels plusieurs petit-fils et neveux Garibaldi dont le chef de corps, Giuseppe nommé Lieutenant Colonel. Son frère Bruno, capitaine et son cousin Costante perdirent la vie pendant l'engagement du régiment en Argonne où il se couvrit de gloire et où moururent 429 des volontaires. Le régiment sera dissous au moment de l'entrée en guerre de l'Italie mais quelques volontaires seront répartis dans les autres régiments de Légion. Lazare Ponticelli lui-même rejoignit le corps des Alpinois et finit la guerre dans son pays natal. Il reviendra en France, à Paris, dès sa démobilisation en 1918.

Beaucoup d'anciens de la Légion Garibaldienne revinrent en France sous le drapeau italien au sein du 2^e corps d'armée envoyé sur le front par le Généralissime italien Diaz en 1917.

Les Russes

Beaucoup de volontaires rejoignirent l'armée impériale, mais d'autres restèrent en France et parmi eux des anti-tsaristes ou des israélites craignant les actions antisémites dans l'armée. Une figure historique de la Légion se battit avec vaillance sous le nom de Zinovi Pechkov. Né Yeshua Zolomon Movshevich Sverdlov, il est le fils d'un important leader bolchevique. Remarqué par Maxime Gorki, il devient son secrétaire en exil et le suivra à Capri. Il se convertit et se fait baptiser sous le nom de Zinovi Pechkov. Gorki, de son vrai nom Aleksei Pechkov est son parrain. Zinovi quitte Capri en 1914 pour s'engager. Il fait toute la guerre, perd un bras en Artois, et gagne de nombreuses décorations. Il terminera sa carrière à la Légion comme général de corps d'armée.

Deux brigades de l'armée russe, sous le drapeau impérial, seront envoyées sur le front de France par le Tsar. En 1917, à la suite de la révolution russe, des mutineries éclateront en leur sein. Il fallut regrouper et évacuer la plupart des mutins. Mais un grand nombre de cadres et même de soldats souhaitèrent rester en France et

demandèrent à être incorporés à la Légion Etrangère. Mais le Lieutenant Colonel Rollet, chef de corps du Régiment de Marche de la Légion Etrangère à l'époque mit de nombreuses conditions à l'engagement des russes tant il se méfiait des possibles dérives révolutionnaires (la crise de 1917 qui a ébranlé l'armée française n'est résolue que depuis peu). Il exige des engagements individuels pour la durée de la guerre et ... la coupe de cheveux courts ! Il répartit les volontaires uniformément dans toutes les escouades du régiment (rappel du côté néfaste des unités regroupant des nationalités). Enfin, et selon ses propres termes, il écarte systématiquement "l'élément juif" qui est censé fournir des éléments révolutionnaires ! Pourtant les engagés juifs de la première heure montreront une fidélité sans partage.

Les Suisses

Ce contingent, au passé glorieux, va tenir une place brillante et courageuse pendant le conflit. Plusieurs officiers suisses s'y illustreront au cours du conflit : les capitaines Pierre Félix Glasson, Courvoisier, Marolf, les lieutenants Doxat, Blank, Granacher, Rebout. Le capitaine de Tscharnier était colonel de l'armée suisse. Mais deux personnalités émergent du groupe de ces combattants : c'est le capitaine Junod et le légionnaire Blaise Cendrars. Le capitaine Junod sert comme officier à titre étranger depuis 1898. Officier brillant et élégant, il a marqué la Légion. On lui doit des paroles extrêmement fortes :

"Nous sommes les derniers des Suisses restés fidèles à la tradition qui a fait la gloire de nos armées. Il existe entre les peuples des affinités qui les font se rencontrer sur les routes de l'histoire"

Et encore :

"Je compte que vous ferez honneur au pays, à votre nom de Suisses, que vous montrerez comment les Suisses savent se battre avec le même courage que les anciens".

Le Capitaine Junod devait trouver la mort à la Butte de Souain en Champagne. Il portait un sabre et un revolver suisse, des bottes à éperons, et avait dit à ses hommes : *"Inutile de mettre baïonnette au canon, nous serons tous tués avant d'avoir à nous en servir"*.

Blaise Cendrar, alias Frédéric Sausser, à l'origine du manifeste des étrangers d'août 14, était un poète et romancier très connu. On lui doit *"L'homme foudroyé"*, *"La main coupée"* (il perdit un bras en 1915), *"J'ai saigné"*, *"J'ai tué"*, œuvres où il exprime les souffrances inhumaines qu'il partagea avec ses camarades.

N'oublions pas enfin que la devise des anciens régiments suisses de France, "Honneur et Fidélité", est brodées sur tous les drapeaux de la Légion Etrangère (au lieu de "Honneur et Patrie" des drapeaux des régiments de la régulière)

Les Américains

Ils furent nombreux à précéder dans les combats les armées du général Pershing qui ne débarquèrent au cri de "Lafayette, nous voici" que le 4 juillet 1917. Ce cri fameux fut lancé sur la tombe du marquis par le Lieutenant-Colonel Stanton (et non par Pershing).

Mais en 1914, ces volontaires américains encourraient la déchéance de leur nationalité américaine, à la suite des déclarations du Président Woodrow Wilson pour qui la neutralité de son pays était le fer de lance de sa politique étrangère. C'est dire le courage et l'abnégation de ces jeunes hommes.

Le plus célèbre des légionnaires américains est sans conteste Alan Seegers. D'une extrême délicatesse, ce poète engagé en 1914 aimait passionnément Paris et la France. Il fut tué à Belloy en Santerre, sur le front de Somme, le 1^{er} juillet 1916. Tombé au début de l'attaque et resté sur le terrain, des témoins l'entendirent chanter toute la nuit des refrains populaires français. Les brancardiers le découvrirent mort au petit jour. Enseveli dans un cimetière militaire provisoire qui fut ensuite détruit, son corps ne fut pas retrouvé. Dans ses lettres à sa mère il exprime sa fierté de combattre au sein de la Légion Etrangère et rédige un poème célèbre : "I have a rendez-vous with death" dont voici une strophe traduite en français :

*J'ai un rendez-vous avec la mort
Sur le versant déchiqueté de quelques colline délabrée
Quand le printemps reviendra faire son tour cette année
Et qu'apparaîtront les premières fleurs des prés*

Plus loin :
*Et je suis fidèle à la parole donnée
Je ne manquerai pas ce rendez-vous.*

Le père de Seegers venu en France après la guerre ne retrouvant rien de son fils, offrit une cloche pour l'église reconstruite de Belloy en Santerre baptisée au nom de sa mère. Ainsi la mémoire d'Alan est rappelée chaque jour lors de l'Angelus

Citons aussi Cole Porter, compositeur de jazz fameux, qui fut un brillant combattant et survécut à l'enfer de la guerre, et le Sergent Rockwell d'abord fantassin EVDG au 1^{er} RM/2^e Etranger puis pilote dans l'Escadrille Lafayette.

En effet, les Américains sont aussi à l'origine d'une démarche célèbre, qui est la création de la fameuse "Escadrille Lafayette". Plusieurs jeunes Américains, avec notamment Raoul Lufbery (dont la mère est française), Norman Prince, Frazier Curtis, Bert Hall, William Thaw, tous déjà pilotes, forment le projet de créer une escadrille composée uniquement de combattant-pilotes américains pour servir dans la toute jeune aviation militaire au côté des escadrilles françaises. Après bien des difficultés et des barrières administratives aussi frileuses que pointilleuses, et avec l'aide d'un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Jarrousse de Sillac, du sénateur Menier, et de deux officiers français (Colonel Bouttiaux et capitaine Thénault), l'escadrille est enfin créée en avril 1916. Son célèbre insigne est la tête de sioux. Elle se couvrira de gloire dans le ciel français, ses 38 membres totaliseront plus de 60 victoires, 10 d'entre eux périront au combat. L'Escadrille Lafayette est entrée dans l'histoire comme un symbole très fort de l'amitié franco-américaine. Mais il faut savoir que, avant le transfert à l'US Army des pilotes américains en janvier 1918, c'est près de 250 pilotes américains qui servirent dans d'autres escadrilles françaises, ils font partie de ce que l'on appellera le "Lafayette Flying Corps". On leur attribue 120 victoires et 62 pilotes tombèrent en combat aérien.

N'oublions pas le grand nombre de volontaires "non combattants" qui servirent dans les formations sanitaires (conducteurs d'ambulances, infirmiers, auxiliaires sanitaires...). Ils utilisèrent en grand nombre des matériels (véhicules en particulier) offerts par des cercles philanthropiques ou de riches citoyens américains.

Les Espagnols

Ils furent des combattants énergiques et courageux, ajoutant à la fougue ibérique légendaire un sens guerrier hors du commun. Témoin leur fameuse répartie “No pasaran” qu’ils lancèrent au cours d’un banquet offert en leur honneur par leurs compatriotes à Paris. Témoins aussi les quatre légionnaires, chevaliers de la Légion d’Honneur, qui constituèrent la garde au drapeau du RMLE en 1917, les caporaux André Arocas , Jaime Dieta et Fortunato Leva. Moins connus, Cristobal et Fernando De Quiros étaient les descendants directs de Christophe Colomb.

Un tableau à la lecture un peu aride illustre bien cette formidable diversité dans la cohésion que fut la Légion Etrangère au cours du conflit. On ne peut bien évidemment en un temps si court rendre un hommage complet, individuellement ou par nationalité, à ces braves étrangers, mais rappelons cependant quelques noms :

François Faber, caporal luxembourgeois, champion cycliste vainqueur du Paris-Bordeaux en 1911, du Tour de France en 2009, qui fut tué le 9 Mai 1915 aux Ouvrages Blancs.

Nazare Aga, prince persan qui servit comme lieutenant, puis capitaine.

Les capitaines Wetterstorm et Lund, danois.

Le lieutenant Dostal, tchèque.

Le lieutenant Sotiropoulos, grec.

Les capitaines Teyrlinck et de Montgomery, belges.

Le lieutenant Szaffranie, polonais.

Le Lieutenant Gelas, dentiste brésilien, engagé comme simple légionnaire et finissant la guerre comme sous lieutenant.

Le capitaine Carrero, vénézuélien, tué à la tête du III^e Bataillon.

Il m’a aussi semblé indispensable d’évoquer en exemple de leur épopée la figure célèbre de l’Adjudant Chef Mader. Déserteur de l’armée allemande à la suite d’une querelle avec un supérieur borné, Max Emmanuel Mader s’engage à la Légion Etrangère en 1908. Ses rares qualités lui permettent de monter rapidement en grade et il est sergent en 1914 au 2^e de marche du 2^e étranger. Au sein du RMLE, il deviendra adjudant chef puis sous lieutenant et se couvrira de gloire. Il accumule les faits d’armes et par conséquent les citations et les décorations (Médaille Militaire, croix de guerre au ruban couvert de palmes et d’étoiles, Légion d’honneur jusqu’à la dignité de commandeur). La perte de son bras gauche en juillet 1918 entrainera sa réforme. Retiré à Strasbourg comme gardien du Palais du Rhin il traversera la triste période de l’occupation et de la re-germanisation de l’Alsace-Lorraine en se faisant passer pour sourd-muet. C’est le symbole du légionnaire dont la fidélité à la patrie d’accueil l’emporte sur l’attachement à sa patrie d’origine.

Nous terminerons enfin cette belle et émouvante histoire des étrangers au service de la France en 14/18 par un court bilan des opérations auxquelles ils participèrent.

Les quatre régiments de marche de 1914, usés et décimés par les pertes horribles du début du conflit (il y eut 300 000 morts dans les armées françaises en trois mois, soit presque le quart du total des morts de toute la guerre), et amenuisés par le départ de volontaires vers leurs armées nationales, sont dissous en novembre

1915. Ils ont participé aux offensives meurtrières et sans réels succès d'Artois, d'Argonne et de Champagne et leurs drapeaux méritent plusieurs citations. Le 11 novembre 1915 (date on ne peut mieux prémonitoire) est créé le Régiment de Marche de Légion Etrangère. Il hérite de la réputation acquise par ses devanciers, du drapeau du 2^e de marche du 1^{er}, des deux palmes que ce dernier a gagné et de celle obtenue par le 2^e de marche du 2^e Etranger. Il compte à ce moment là 71 officiers et 3115 légionnaires. Il est affecté à la Division Marocaine. Et il est tout de suite considéré comme l'unité de choc par excellence par le Haut Commandement. Il va être de toutes les attaques difficiles et de tous les combats victorieux. La liste en serait longue à établir, mais citons la Somme avec l'attaque de Belloy en Santerre en juillet 1916, le golfe d'Auberive à Suippes en avril 1917, la côte de l'Oie, Cumières et les Ouvrages Blancs à Verdun en août 1917. De nombreux coups de mains victorieux sont à mettre à son actif dans les périodes dites "de secteur", censées donner un peu de répit aux troupes. Mais le Régiment ne freine pas son zèle et son entraînement... . La cravate de son drapeau s'alourdit de nouveaux attributs de gloire et comme le dit le Général Pétain, qui créa pour lui la fourragère aux couleurs de la Médaille Militaire : *"Légionnaires, vous ne vous arrêterez pas dans vos succès, mais je ne m'arrêterai pas non plus, dussé-je inventer pour vous de nouvelles récompenses"*. Avec à sa tête, depuis le 30 mai 1917, le légendaire et charismatique Lieutenant Colonel Paul Frédéric Rollet, le régiment est applaudi par les poilus et leurs chefs à toutes les prises d'armes auxquelles il participe, les traversées de villes et village vibrent des acclamations du peuple français. L'apothéose surgit à Paris, lors du défilé du 14 juillet 1917 où la foule des Parisiens donne libre cours à son enthousiasme pour ces hommes à l'allure crâne et résolue.

1918 va voir dans un premier temps le RMLE se couvrir à nouveau de gloire lors des combats qui arrêteront l'armée allemande dans son offensive de printemps. Dans le secteur de Hangard en Santerre, il perd 18 officiers et 833 hommes. Puis lors des contre-offensives dirigées par le Général Mangin, ce sont les combats décisifs de la forêt de Villers Cotterêts, et enfin la percée de la ligne Hindenburg en septembre 1918 qui conduit ces héros vers la victoire finale.

On ne saurait évoquer la place des étrangers dans les rangs des armées françaises sans parler du rôle du Bataillon de Marche de Légion Etrangère du 1^{er} Régiment de Marche d'Afrique qui combattit avec vaillance au sein de l'Armée d'Orient aux "Dents de Scies" et lors de la percée à Monastir. Les qualités de ses combattants, et leurs succès malheureusement moins connus, n'ont rien à envier à leur camarades du front de France. Sur ce "front oublié", parfois brocardé par les combattants du front français qui les surnommaient les "jardiniers de Salonique", les combats furent tout aussi sanglants et nombre de combattants s'y illustrèrent avec brio.

Enfin, les régiments de Légion et Compagnies montées maintenus sur la terre d'Afrique, composés notamment de légionnaires allemands qui firent preuve d'une loyauté exemplaire, luttèrent au Maroc pour contenir la dissidence berbère soutenue et aidée par l'Empire allemand. La souveraineté française resta intacte grâce à eux et Lyautey ne tarit pas d'éloges sur leurs qualités guerrières. Au Tonkin, des tentatives de déstabilisations fomentées par des agents allemands furent mises en échec par les Bataillons de Légion.

Au total, l'effectif engagé fut en moyenne de 2800 hommes (le nombre initial à sa création ne put être assumé longtemps) sur le front de France et de 800 sur le front d'Orient. Mais ces effectifs ont été "dépensés" trois fois... en cinquante mois de guerre. Dans les rangs de la Légion passèrent 42 883 EVDG appartenant à plus de 50 nations, dont 5172 furent tués et 30 000 blessés où disparus. 115 officiers furent tués à leur tête.

Le drapeau du Régiment de Marche de Légion Etrangère, pieusement conservé et confié à la garde du 3^e Régiment Etranger d'Infanterie porte, brodés dans ses plis, les noms de "Artois 1915, Champagne 1915, La Somme 1916, Les Monts 1917, Verdun 1917, Picardie 1918, Vauxaillon 1918". A sa cravate sont accrochées la Croix de la Légion d'Honneur et sa Fourragère, la Médaille Militaire et sa Fourragère, la Croix de Guerre 14/18 avec 10 palmes et sa fourragère. Le fanion du Bataillon de Marche d'Orient est orné de la croix de guerre des TOE.

Notre hommage ne sera pas complet si l'on n'y adjoint pas trois textes dont les lignes illustrent admirablement la chanson de geste de ces étrangers au service de notre pays :

G. Jean Reybaz écrit : *"Ces hommes accourus de toutes parts pour défendre la liberté se battent à raison d'un sou par jour, d'un paquet de caporal, ou d'un litre de pinard supplémentaire tous les dix jours. Ils ne vendent pas leur sang, ils le donnent"*

C'est René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française, dont le frère, lieutenant à la Légion Etrangère fut tué à l'ennemi en 1914 qui dit : *"Cette part prise à la Grande Guerre par des volontaires étrangers restera, pour la France, une des pages les plus glorieuses de son histoire. Elle atteste le prestige du génie français à travers le monde. Ceux qui, pour avoir partagé notre vie, en ont pu goûter la saveur bienfaisante, ont jugé qu'elle était nécessaire à la civilisation universelle. Ils se sont levés pour sa défense. Ils ont témoigné pour elle jusqu'à la mort."*

Et terminons enfin par le poème célèbre de Pascal Bonnetti : *"Le volontaire étranger"*:

*Le monde entier disait : la France est en danger ;
Les barbares, demain, camperont dans ses plaines.
Alors cet homme que nous nommions "l'étranger"
Issu de monts latins ou des rives hellènes
Ou des bords d'outre-mer s'étant pris à songer
Au sort qui menaçait les libertés humaines ,
Vint à nous, et, s'offrant d'un cœur libre et léger,
Dans nos rangs s'élança sur les hordes germanes.
Quatre ans, il a peiné, saigné, souffert
Et puis un soir, il est tombé dans cet enfer...
Qui sait si l'Inconnu qui dort sous l'arche immense,
Mêlant sa gloire épique aux orgueils du passé,
N'est pas cet étranger devenu fils de France
Non par le sang reçu mais par le sang versé ?*

BIBLIOGRAPHIE :

Le livre d'or de la Légion Etrangère. Jean BRUNON, Georges R.MANUE, Pierre CARLES
Editions Charles-Lavauzelle Limoges Paris 1976

Monsieur Légionnaire. Général Jean HALLO (cr) Editions Lavauzelle 1994

Hommage à Lazare Ponticelli, dernier Poilu. Raymond MUELLE, Philippe GUYOT, Clément RAGOT, Fabienne MERCIER-MERCADIER. Editions: L'esprit du livre. Sceaux 2008

Paul Frédéric ROLLET, Père de la Légion Etrangère. Pierre SOULIE, Editions italiques 2001

La Légion Etrangère, voyage à l'intérieur d'un corps d'élite. John Robert YOUNG, Erwan BERGOT. Editions Robert Lafont 1984

La Légion. Pierre SERGENT. Editions Graphiques Lafayette 1985

Képi Blanc. Bimensuel de la Légion Etrangère (divers numéros)

14-18 Le magazine de la Grande Guerre. Trimestriel Editions SOTECA ; Tous numéros

Soldat de la Légion Etrangère. Fascicules accompagnant la collection "Figurines Légionnaires" Editions Hachette

L'illustration. Numéros reliés Tomes 1 et 2. 191